



Le 14 septembre 2018

Affaire Maurice AUDIN ! Une vision partisane de la guerre d'ALGERIE

Le Président MACRON a demandé Pardon à Mme Vve AUDIN pour la mort de son mari, jeune mathématicien, arrêté en 1957 pour avoir choisi d'apporter un soutien actif aux terroristes qui se déchainaient alors à Alger. Il lui a remis une déclaration « *reconnaisant au nom de la République française que le militant communiste avait été torturé puis exécuté ou mort sous la torture. Il reconnaît aussi que si sa mort est, en dernier ressort, le fait de quelques-uns, elle a néanmoins été rendue possible par un système légalement institué* ».

Toute guerre est par essence violente et cause de débordements. Celle d'Algérie n'a pas échappé à la règle, que ce soit du côté français et moins encore du côté « algérien ». Dans un tel contexte, les excès franco-français n'ont pas manqué : la lumière ne doit pas se focaliser sur un événement particulier, quelle qu'en puisse être la gravité.

Le 26 mars 1962, une unité de l'armée française ouvrait le feu sur une foule pacifique, défilant derrière des drapeaux français. Ce massacre public, ordonné à une troupe non qualifiée et choisie pour cela, a causé 49 morts officiellement identifiés et plus de deux-cents blessés : près de deux-cent cinquante victimes, toutes innocentes ! Qu'en pense le Président MACRON ? Quelles mesures de réparation morale envisage-t-il de prendre ? La question reste posée.

Les agissements des polices parallèles, des « Barbouzes » -autant de secrets de polichinelle – seront-ils un jour dénoncés ? Les lâchetés, complicités, abandons en tout genre, refus de protection des populations civiles de toutes origines, disparues à jamais, l'exode imposé aux Pieds-noirs, refusé aux Harkis... la dépossession, l'humiliation, les suicides et le chagrin... La liste est longue ! Mais il faudra du courage à celui qui osera dénoncer le maître d'œuvre de ces débordements, appelé en 1958 par ceux qu'il allait trahir !

Le Président

Yves Sainsot